

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025**

Le sens de l'action!

**Fondation
de
France**

La Fondation
de toutes les causes

Sommaire

4 La fondation de toutes les causes

Chiffres clés 2025

6 Table ronde avec Axelle Davezac

8 Panorama temps forts 2025

Révéler – Collaborer – Amplifier

14 Développer la philanthropie

dans un monde en mutation

16 Une nouvelle année d'engagement

18 S'engager en connaissance de cause(s)

20 S'engager en jouant « collectifs »

24 S'engager par-delà les frontières

26 S'engager dans l'urgence et dans la durée

28 Notre organisation

32 Rapport financier



L'éditorial de Pierre Sellal

Président de la Fondation de France

Faire, dans l'introduction de ce rapport, l'inventaire et l'analyse des conflits, des tensions, des bouleversements et des défis qui ont marqué l'année écoulée, pour notre pays comme pour le monde, serait fastidieux et sans doute peu productif : ce serait galvaniser certains, déjà mobilisés, mais au risque d'en accabler d'autres.

Cependant, la philanthropie, dans son essence même, est indissociable de son environnement, comme de l'état de la société, de ses aspirations et de ses évolutions. C'est peut-être l'un de ses paradoxes : la démarche philanthropique, en poursuivant l'intérêt général, est faite d'indépendance, de générosité individuelle en temps, en compétences et en argent, de libre-choix des cibles et des objets. Mais elle est aussi en réalité extrêmement contingente : les catastrophes naturelles ou les conflits avec leurs victimes, les besoins avivés ici ou là par la rareté des ressources publiques, les adaptations qu'appellent un contexte économique ou technologique toujours plus mobiles, autant d'interpellations qui multiplient les sollicitations et les appels à un soutien.

C'est pourquoi la philanthropie se doit d'être réactive, agile, innovante. Elle ne peut pas tout, face à l'immensité des besoins et à l'ampleur des chocs. Mais elle exprime une manière originale, engagée, à la fois résolue et pragmatique, d'agir pour un meilleur avenir.

C'est aussi dans cet objectif que la Fondation de France a poursuivi en 2025 son adaptation et son développement pour répondre aux exigences du temps. Ainsi, elle s'est dotée de nouveaux statuts, qui lui permettent de disposer d'outils supplémentaires pour agir au service de toutes les causes contemporaines, avec une gouvernance ajustée pour encore plus de rigueur, d'efficacité et de redevabilité. Elle a renforcé son service d'accueil et d'accompagnement des fondateurs qui la rejoignent. Ces derniers ont été encore une fois très nombreux en 2025, qu'il s'agisse de personnes individuelles, de familles ou d'entreprises, sensibles à la pertinence du modèle d'une fondation abritée à la Fondation de France.

Le concept des « collectifs d'action », qui propose d'associer fondations abritées, programmes propres de la Fondation de France et donateurs autour de thèmes mobilisateurs, a connu ses premières applications, prometteuses, et va à présent se développer dans de nouveaux domaines.

Le chantier de la rénovation du siège parisien de la Fondation, avenue Hoche, a été engagé, avec l'objectif de disposer à son achèvement d'un cadre qui sera, à la fois, l'expression symbolique de la philanthropie dans notre pays, et un lieu naturel de rencontre pour tous ceux qui entendent y apporter leur contribution.

Enfin, comme le présent rapport l'explique, la Fondation de France a pu porter le montant total de ses missions sociales à un niveau inédit, grâce à une nouvelle augmentation de ses ressources. Celle-ci continue de témoigner de la confiance faite à notre institution par les fondateurs et les donateurs, qu'elle est toujours plus déterminée à honorer pour agir encore plus efficacement face à l'ampleur et à la diversité des enjeux.

■
*L'humanité
ne sait pas
assez que
son avenir
dépend d'elle.*

Henri Bergson



La fondation de toutes les causes

Depuis plus de 50 ans, la Fondation de France anime le premier réseau de philanthropie de France. Totalement indépendante et reconnue d'utilité publique, elle réunit donateurs, fondateurs, bénévoles et acteurs de terrain qui souhaitent s'engager au service de toutes les causes d'intérêt général.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis plus de 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire un monde plus apaisé, solidaire et durable. La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Avec les 974 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année près de 13 000 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.



NOTRE HISTOIRE

La Fondation de France est née de la volonté du général de Gaulle et de son ministre de la Culture, André Malraux, de créer un « outil » pour encourager la générosité privée au service de l'intérêt général. Un pays attire alors leur attention : les États-Unis, qui comptent à l'époque 15 000 fondations, contre 250 en France. Michel Pomey, l'un des conseillers d'André Malraux, part y étudier le modèle des *community foundations* qui, à la différence des associations, se mobilisent sur plusieurs causes à l'échelle d'un territoire ou d'une communauté. C'est ainsi qu'est créée la Fondation de France, officialisée par décret le 9 janvier 1969, incarnant le socle d'une philanthropie « à la française » que nous développons depuis plus de 50 ans.



NOTRE APPROCHE

Nous sommes convaincus que c'est en conjuguant toutes les énergies, les moyens et les savoir-faire que la philanthropie contribue à apporter des réponses durables et efficaces. C'est tout l'objectif de la Fabrique philanthropique, créée et animée par la Fondation de France avec les fondations abritées et, plus largement, tous les acteurs qui le souhaitent (fondations, associations, acteurs de terrain, partenaires publics et privés...). Cette démarche collective favorise la mise en commun des idées et des moyens sur des causes partagées, notamment au sein des collectifs d'action.



Depuis sa création, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont soutenu plus de **200 000 PROJETS** dans tous les domaines de l'intérêt général.

Les fondations régionales



En 2025, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont consacré

453 MILLIONS D'EUROS

à la mise en œuvre de

13 000 PROJETS

16 % DES MONTANTS

ont été alloués à des projets à l'international

974 FONDATIONS ABRITÉES

dont 39 fondations créées en 2025

480 bénévoles

288 salariés

44 entreprises partenaires

1 386 310 DONATEURS ACTIFS

durant ces quatre dernières années

3 BUREAUX À L'INTERNATIONAL

(New York, Hong Kong et Londres)

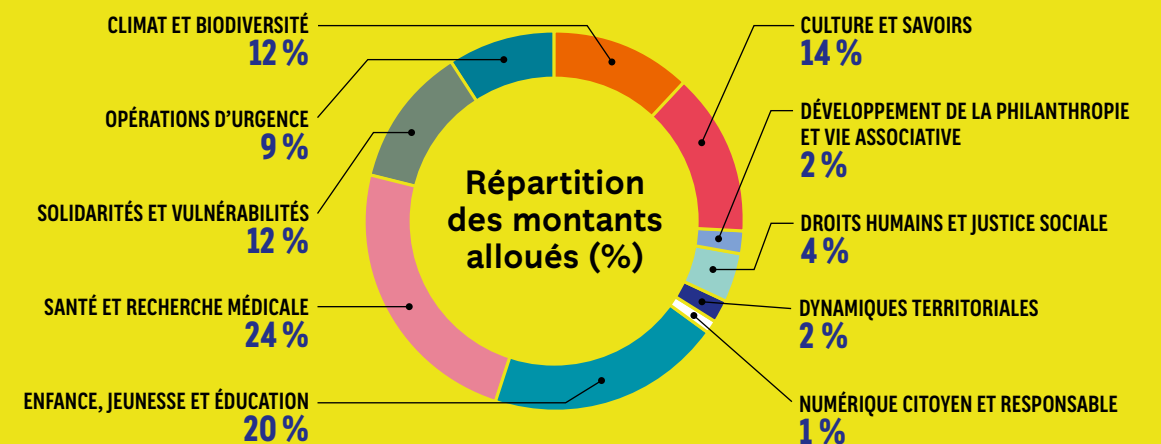


Table ronde

Avec **Axelle Davezac**, directrice générale



« 50 % des associations déclarent avoir vu leurs financements publics diminuer en 2025*. Cette baisse succède à plusieurs autres crises auxquelles les associations ont dû faire face ces dernières années : crise sanitaire, baisse des adhésions, crise inflationniste... Dans le même temps, les besoins auxquels ces associations répondent ne cessent de croître. Pour toutes ces raisons, ça ne tient plus. »

Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif

Axelle Davezac : « Je partage pleinement les inquiétudes de Claire Thoury, car le tissu associatif est essentiel à la vitalité démocratique et à la cohésion sociale. Les fondations ont besoin des associations autant que les associations ont besoin des fondations pour mener leurs actions d'intérêt général.

C'est la raison pour laquelle nous appelons à une mobilisation collective pour accompagner les associations et trouver des solutions afin de traverser cette période de crise. La Fondation de France s'est engagée dès 2024 de différentes manières. Nous avons en premier lieu augmenté le montant de nos soutiens de 30 % en 2024 puis à nouveau de 22 % en 2025, tout en développant les financements pluriannuels. Depuis 2025, nous soutenons également le dispositif Prev'asso porté par le Mouvement associatif pour les associations en difficulté, à hauteur de 500 000 euros, ce qui permet son essaimage dans plusieurs régions. Et nous travaillons aujourd'hui avec d'autres partenaires à la mise en place de dispositifs d'accompagnement complémentaires. Enfin, nous avons constitué au sein de nos équipes un comité dédié qui propose un accompagnement renforcé aux associations suivies dans le cadre des collectifs d'action. »

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW DE CLAIRE THOURY SUR NOTRE SITE



« L'action collective est clé pour développer l'impact de la philanthropie. Par la mutualisation des expertises, des moyens d'action et des réseaux, nous pouvons mieux faire émerger et amplifier des innovations qui apportent des réponses efficaces à des besoins encore peu ou pas couverts. »

Thibault de Saint Simon, directeur général de la Fondation Entreprendre

Axelle Davezac : « Agir ensemble, conjuguer nos énergies et nos moyens est le mantra de la Fondation de France, résolument ancrée dans l'action collective. C'est le socle des collectifs d'action que nous avons initiés, dans lesquels fondations abritées et non abritées, acteurs associatifs et personnes concernées sont réunis pour



Axelle Davezac en mission de terrain à Mayotte sur une exploitation agricole.

* Selon l'enquête menée en septembre 2025 par le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations (RNMA) et Hexopée sur la santé financière des associations.

co-construire des programmes d'action communs. Dans le cadre du collectif Territoires d'engagement par exemple, nous sommes ravis de collaborer avec la Fondation Entreprendre. Cette alliance s'est notamment traduite par le lancement d'un nouveau programme "Amplifier la réponse entrepreneuriale en ruralités". L'objectif est d'apporter des réponses aux grands défis auxquels les territoires ruraux sont confrontés en soutenant des structures associatives qui accompagnent en proximité les envies d'entreprendre. Face à l'ampleur des défis à relever, il est indispensable que les acteurs de la philanthropie travaillent ensemble dans tous les domaines de l'intérêt général et à chaque échelle d'intervention, notamment au cœur des territoires. »

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW DE THIBAUT DE SAINT SIMON SUR NOTRE SITE

Agir ensemble, conjuguer nos énergies et nos moyens est le mantra de la Fondation de France, résolument ancrée dans l'action collective.



« Pour répondre aux grands défis contemporains, il est indispensable de s'appuyer sur le pouvoir d'agir des nouvelles générations et leur engagement citoyen. Au sein du collectif Nouvelles générations, nous sommes convaincus que le pouvoir d'agir se construit dès le plus jeune âge et qu'il faut pour cela accompagner les jeunes dans une logique de parcours, de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte. »

Marc Germanangue, membre du comité stratégique du collectif Nouvelles générations lancé par la Fondation de France

Axelle Davezac : « La volonté de transmettre aux jeunes générations est fondamentale dans l'action philanthropique. L'accompagnement des jeunes est depuis toujours une priorité de la Fondation de France et Marc Germanangue, qui participe aujourd'hui à notre collectif d'action Nouvelles générations, le souligne. Mettre les jeunes en selle était d'ailleurs l'objet de la toute première fondation créée à la Fondation de France, la Fondation Salavin Fournier, avec laquelle a été initié le concours Déclics jeunes dont nous avons célébré les 50 ans en 2025. La vitalité et la créativité de la jeunesse sont des sources inépuisables d'action, d'inspiration et d'espoir ! Dans le cadre du collectif d'action, nous agissons aussi pour donner aux jeunes les clés pour mieux comprendre le monde actuel et ses enjeux, développer leur esprit critique et renforcer leur ouverture aux autres. »

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉCHANGE AVEC MARC GERMANANGUE SUR NOTRE SITE



« Dans une société de plus en plus marquée par la défiance, notamment entre les jeunes et les policiers, nous agissons pour recréer des espaces de dialogue afin de libérer la parole et de construire des relations sociales plus apaisées. Nous voulons contribuer à transformer durablement les regards : celui que les habitants des quartiers populaires portent sur les institutions, et réciproquement. »

Réda Didi, fondateur de l'association Graines de France, accompagnée depuis 2020 dans le cadre du programme « Inventer demain » de la Fondation de France

Axelle Davezac : « L'action menée par l'association fondée par Réda Didi, qui fait partie de nos Pépites 2024, est exemplaire et représentative des projets que nous soutenons : elle permet de dépasser les préjugés respectifs et de recréer la confiance. Dans le contexte de polarisation croissante que nous vivons aujourd'hui, favoriser le

dialogue est essentiel. Nous avons d'ailleurs réaffirmé les principes fondateurs de l'engagement de la Fondation de France dans une charte que nous partageons avec nos comités d'experts bénévoles et les associations que nous accompagnons. Cette charte rappelle que la Fondation de France soutient des projets portés par des associations qui reflètent ou promeuvent la pluralité des opinions et s'inscrivent dans une démarche inclusive et respectueuse. Les actions menées visent à renforcer le lien social en encourageant le dialogue, l'écoute, la concertation et la recherche de compromis, en veillant à ne jamais exacerber les polémiques et à ne stigmatiser aucune personne ni aucun groupe. Concorde, dialogue, nuance... chacun de ces mots est extrêmement important car, aujourd'hui, ce sont souvent les croyances, les idées toutes faites et faciles qui l'emportent et contribuent à la polarisation des opinions. »

DÉCOUVREZ LE REPORTAGE VIDÉO SUR L'ASSOCIATION GRAINES DE FRANCE SUR NOTRE SITE



16 millions d'euros

ZEVENT 2025 4-7 SEPTEMBRE

C'est le montant collecté lors de la 9^e édition du ZEVENT, le plus grand événement caritatif en ligne en France.

En 2025, les 5 organisations bénéficiaires ont été choisies dans le domaine de la santé : Helebor, La Ligue contre le cancer, l'Association française des aidants, Nightline et le collectif Santé Enfance (composé des associations L'Envol, Le Rire Médecin, Sparadrapp et Sourire à la vie). Pour la troisième année consécutive, la Fondation de France, dont le savoir-faire est reconnu dans les opérations de collecte complexes, a assuré la gestion de l'opération.



RÉVEILLONS LA SOLIDARITÉ !
« Notre vraie force, c'est d'être ensemble »

Depuis vingt ans, la Fondation de France soutient l'organisation d'actions de solidarité par des associations de proximité à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'objectif : offrir des moments de convivialité aux personnes isolées ou en situation de précarité et renforcer durablement le lien social.

En 2025, 235 événements ont eu lieu dans toute la France. Pour informer le grand public et encourager chacun à exprimer sa solidarité, la Fondation de France a lancé une nouvelle campagne médias (TV, radio, cinéma, presse et affichage) autour d'un message fédérateur : « Notre vraie force, c'est d'être ensemble ».



DÉCOUVREZ LE FILM



« LA DÉFENSE DES GRANDES CAUSES » 20 NOVEMBRE

Encourager le mécénat d'entreprise

La Fondation de France, en partenariat avec le Club des Experts Développement Durable RSE de Paris La Défense, a organisé le 20 novembre une rencontre dédiée au mécénat d'entreprise. Une trentaine d'entreprises situées à la Défense, où la Fondation de France a installé ses bureaux temporaires, et des fondations d'entreprises ont participé à l'événement. L'occasion d'illustrer comment les entreprises s'engagent pour l'intérêt général et de rappeler les atouts de l'action collective.



121^e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE 24-26 SEPTEMBRE

Accompagner les professionnels du notariat

La Fondation de France était présente au Congrès des Notaires, temps fort de la vie notariale française qui s'est tenu à Montpellier du 24 au 26 septembre sur le thème « Famille et créativité notariale ». Les équipes et notaires bénévoles de la Fondation de France ont pu échanger avec les professionnels présents et partager leur expertise sur le legs, le don sur succession, la création de fondation à titre posthume... autant de moyens qui permettent de lier transmission de patrimoine et engagement en faveur de l'intérêt général.



PRIX DE LA DÉMOCRATIE 2025 / OUEST-FRANCE 12 JUIN

Encourager la participation des jeunes à la vie démocratique

Le Prix de la démocratie a été initié par l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste (ASPDH), propriétaire du Groupe Ouest-France. Il distingue des initiatives citoyennes pour faire vivre la démocratie. En 2025, la Fondation de France a soutenu à nouveau le Prix Jeunesse de la démocratie, remis cette année à l'association Cité des chances pour son projet « Parcours citoyen ». Ce programme propose à des lycéens, souvent issus de quartiers populaires, de participer à des simulations parlementaires encadrées par des bénévoles. La remise des prix a eu lieu le 12 juin au CESE.

« La Fondation de France et l'ASPDH partagent une confiance profonde dans la capacité de la jeunesse à se mobiliser pour faire vivre la démocratie. C'est pourquoi nous avons soutenu le Prix Jeunesse de la démocratie 2025, décerné cette année à un projet formidable porté par l'association Cité des chances. »

Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France

« TEMPS, DURÉE, MUSIQUE » 13 FÉVRIER

Rencontres entre Henri Bergson et Olivier Messiaen

Le colloque « Temps, durée, musique », organisé par la Fondation de France, a permis d'explorer pour la première fois les convergences entre le philosophe Henri Bergson (1859-1941) et le compositeur et musicien Olivier Messiaen (1908-1992). Philosophes, musicologues et musiciens se sont retrouvés pour l'occasion le 13 février à la bibliothèque musicale La Grange-Fleuret à Paris afin de mettre en lumière la fécondité des apports de ces deux figures intellectuelles et artistiques majeures, tant pour la création musicale que pour la recherche en philosophie.



DÉCOUVREZ LA SYNTHÈSE DU COLLOQUE

PARC DE BRANFÉRÉ 20 JUIN

60 ans au service du vivant et de la biodiversité

En 1965, Paul et Hélène Jourde ouvraient au public les portes de Branféré, un parc situé en Bretagne et imaginé comme un « paradis sur terre ». Confié par legs à la Fondation de France en 1988, le parc est devenu un lieu unique en France, dédié à la conservation et la préservation de la biodiversité, à la recherche et à la transmission des connaissances sur le vivant. À l'occasion de son sixième anniversaire, Branféré a accueilli le 20 juin élus, partenaires, chercheurs et visiteurs pour un moment de partage et d'inspiration. Un ouvrage exceptionnel, *Branféré, un paradis en héritage*, écrit par le journaliste Arnaud Gonzague et illustré par les photographies de Ferrante Ferranti, a également été publié aux éditions Philippe Rey.



5^e RENCONTRES DE L'ALIMENTATION DURABLE 16 SEPTEMBRE

Créer un élan collectif

La Fondation Daniel et Nina Carasso a organisé le 16 septembre à la Cité internationale universitaire de Paris la 5^e édition des Rencontres de l'alimentation durable. L'objectif : réunir agriculteurs, chercheurs, entrepreneurs, élus, associations, citoyens et artistes pour réfléchir ensemble à la façon d'accélérer la transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Tout au long de la journée, les participants ont pu échanger sur des sujets variés comme les pratiques agroécologiques, les normes agricoles, la péchéologie ou encore les caisses communes de l'alimentation.

RENCONTRES SUR LA COOPÉRATION TERRITORIALE 2 JUILLET

Comprendre les obstacles pour agir

Le 2 juillet, la Fondation de France, la Fonda et le Réseau national des maisons des associations (RNMA) ont organisé à Villeurbanne une journée d'échanges entre pairs sur la manière de mieux agir collectivement dans les territoires. La rencontre a réuni 130 salariés et bénévoles d'associations, de fondations et d'organisations de l'ESS (économie sociale et solidaire). L'objectif : identifier les freins rencontrés dans le cadre de coopérations territoriales et imaginer des leviers pour les dépasser.

CONCOURS DÉCLICS JEUNES 27 NOVEMBRE

50 ans de soutien à l'engagement des jeunes



Depuis 1975, la Fondation de France soutient l'engagement des nouvelles générations en faveur de l'intérêt général avec le concours Déclics jeunes. Créé à l'initiative de la Fondation Salavin Fournier et associant aujourd'hui plusieurs autres fondations abritées, il a déjà permis à plus de 1 000 jeunes de concrétiser leurs projets. Pour cette édition anniversaire qui s'est tenue le 27 novembre au centre culturel La Place à Paris, 25 jeunes âgés de 18 à 30 ans ont été à leur tour récompensés pour leurs initiatives innovantes et solidaires.



DÉCOUVREZ TOUS LES LAURÉATS DÉCLICS JEUNES 2025



JOURNÉE DES FONDATEURS 2025 18 JUIN

Renforcer notre impact ensemble

Le 18 juin à l'Orangerie d'Auteuil à Paris, la 6^e édition de la Journée des Fondateurs réunissait 180 représentants de fondations abritées aux côtés des équipes de la Fondation de France. L'occasion pour les fondatrices et fondateurs de renforcer leurs liens, de s'inspirer et d'imaginer ensemble de nouvelles manières d'agir dans un monde en plein bouleversement. Ouverte par le philosophe André Comte-Sponville, la journée a été rythmée par une table ronde sur la complémentarité entre action publique, action philanthropique et engagement des entreprises en faveur de l'intérêt général, des partages d'expériences inspirants et des ateliers interactifs animés par des experts sur des thématiques d'actualité.



RETROUVEZ TOUS LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

Bienvenue aux nouvelles fondations !

Deux journées ont été organisées, l'une en mars et l'autre en octobre, pour accueillir les nouvelles fondations abritées à la Fondation de France. Une vingtaine de fondatrices et fondateurs ont ainsi pu échanger et partager leurs expériences, rencontrer des acteurs associatifs et découvrir les services d'accompagnement de la Fondation de France destinés à faciliter leur engagement au quotidien.

URGENCES

Rendre compte des actions menées

En 2025, la Fondation de France est restée engagée dans plusieurs opérations d'urgence lancées suite à des crises et catastrophes naturelles en France et à l'étranger. L'objectif est de venir en aide aux populations touchées en s'appuyant sur des associations locales bien ancrées sur le terrain. La fondation met en place un suivi rigoureux et transparent des initiatives qu'elle soutient afin d'en évaluer l'efficacité et d'ajuster sa stratégie d'intervention en fonction de l'évolution des besoins. Cinq bilans ont été réalisés cette année pour informer les donateurs qui se sont mobilisés : « Solidarité Turquie-Syrie deux ans », « Solidarité Maroc deux ans », et trois bilans pour « Solidarité Mayotte » à 3, 6 et 12 mois.

RETROUVEZ TOUS LES BILANS DE NOS ACTIONS



SOIRÉE DE LA RECHERCHE MÉDICALE 20 MARS

Soutenir la recherche pour répondre aux grands enjeux de santé

Le 20 mars, la Soirée de la recherche médicale de la Fondation de France a eu lieu au GHU Paris psychiatrie & neurosciences (site Sainte-Anne), berceau de nombreuses découvertes et avancées. Plusieurs chercheurs de renom sont venus présenter leurs travaux dans deux grands domaines de recherche : la santé mentale, désignée grande cause nationale en 2025, et les maladies neurodégénératives. La soirée a également été l'occasion de remettre les Prix de la Fondation de France/Jean Valade au professeur Thomas Bourgeron pour ses travaux pionniers sur la génétique de l'autisme, et au professeur Joe-Elie Salem pour ses recherches sur les effets cardiaques des immunothérapies.

PROJET BANLIEUES 2025 DE LA FONDATION BNP PARIBAS

112 nouvelles associations soutenues

Chaque année depuis 2006, la Fondation BNP Paribas accompagne avec son dispositif Projet Banlieues des associations agissant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : accès à l'éducation, insertion... Dans le cadre de l'appel à projets 2025, 112 nouvelles associations ont rejoint le programme pour une durée de trois ans. En plus d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5 000 euros par an, elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par des équipes de la Banque Commerciale en France de BNP Paribas. Depuis le lancement du dispositif, plus de 1 500 associations ont déjà été soutenues.



L'association Aportéed'elles, lauréate du prix « Coup de cœur » dans le cadre du Projet Banlieues 2025, accompagne, à Valenciennes et Lille, des femmes heurtées par une épreuve ou un accident de vie dans leur reconstruction personnelle et professionnelle.

ISABEL TOUTAUD, déléguée générale de la Fondation AFNIC



LA FONDATION AFNIC FÊTE SES 10 ANS

« Créée il y a 10 ans, la Fondation AFNIC a été l'une des premières fondations à agir en faveur d'un numérique solidaire. Depuis, nous avons soutenu près de 600 projets pour rendre accessible le numérique aux personnes les plus vulnérables et développer des outils au service de tous. »

RETROUVEZ L'INTERVIEW COMPLÈTE



19

C'est le nombre de « Pépites solidaires » mises à l'honneur par la Fondation de France en 2025 dans tous les domaines de l'intérêt général.

Qu'il s'agisse de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de soutenir les familles monoparentales en difficulté ou encore d'accompagner la transition écologique dans les territoires ruraux, ces initiatives se distinguent par leur caractère inspirant. Elles ont été valorisées durant tout l'été au travers de chroniques radio sur RTL et de reportages vidéo réalisés en partenariat avec Réel média sur les réseaux sociaux. Le 9 octobre, une grande soirée a réuni tous ces acteurs engagés à la Station F à Paris pour présenter leurs projets à un public de donateurs, fondateurs et médias.

RETROUVEZ TOUTES LES PÉPITES 2025



Développer la philanthropie dans un monde en mutation

En 1969, la Fondation de France voyait le jour sous l'impulsion d'André Malraux et du général de Gaulle, avec pour mission d'encourager le développement de la philanthropie en France. Devenue aujourd'hui le premier réseau de philanthropie du pays avec près de 1 000 fondations abritées, elle poursuit cette mission d'encourager tous les acteurs privés à s'engager pour l'intérêt général dans un monde en transition profonde.

Cette mission unique portée par la Fondation de France prend différentes formes.

- En tant que premier acteur de la philanthropie française, elle valorise la manière dont la philanthropie contribue à répondre aux grands enjeux contemporains et joue un rôle essentiel à la cohésion sociale. Elle produit et partage des connaissances sur la philanthropie, avec notamment son Observatoire Philanthropie & Société créé il y a près de 30 ans, contribuant ainsi à la reconnaissance et à la professionnalisation du secteur.
- Elle favorise les rencontres entre fondations, associations et tous les acteurs publics et privés engagés pour l'intérêt général.
- Elle est activement impliquée dans différents réseaux, à la fois à l'échelle nationale (France Générosités, Centre français des fondations...) et internationale (NEF – Network of European Foundations, Philea, Ariadne...). L'objectif est multiple : favoriser le développement des fondations, initier des coopérations efficaces au service de l'intérêt général et veiller au maintien d'un cadre juridique, fiscal et politique favorable à l'essor de la philanthropie.



RENCONTRES PARLEMENTAIRES DE LA FONDATION DE FRANCE Préserver et renforcer la vitalité démocratique

Repli identitaire, montée de l'autoritarisme dans le monde, rétrécissement de l'espace civique, polarisation des opinions, défiance par rapport au savoir, à la science, aux médias et même à la vérité... les modèles démocratiques font l'objet de nombreuses remises en question. Comment la philanthropie peut-elle agir dans un tel contexte pour préserver et renforcer la vitalité démocratique ? Organisée le 9 avril à l'Assemblée nationale, la 2^e édition des Rencontres parlementaires de la Fondation de France a réuni autour de cette question fondateurs, acteurs de l'intérêt général et parlementaires, sous le haut patronage de Naïma Moutchou, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

RETROUVEZ
L'ARTICLE COMPLET



13^e ÉDITION DES TABLES RONDES STRATÉGIQUES DE FONDATION 3.0 Bâtir des ponts dans un monde fragmenté

Les 27 et 28 mars, la Fondation de France a accueilli l'édition 2025 des Tables rondes stratégiques de Fondation 3.0, un groupe de réflexion rassemblant des responsables de fondations internationales. L'objectif : s'interroger sur les grands enjeux du monde actuel et sur la façon dont la philanthropie peut y répondre. Parmi les nombreuses fondations présentes : les Fondations McConnell, Multitudes, Porticus et Luminare.



FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS & FONDATIONS 2025 Soutenir le secteur associatif français

Le secteur associatif est fragilisé depuis plusieurs années par l'enchaînement des crises sanitaires et économiques. D'un côté, un accroissement des besoins dans tous les domaines sociaux et environnementaux. De l'autre, une baisse des subventions publiques. Ces enjeux étaient au cœur des échanges de la 19^e édition du Forum national des associations & fondations (FNAF) qui s'est tenue le 13 novembre au Palais des Congrès de Paris. Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France, est intervenue lors d'une table ronde aux côtés de Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, et de Benoît Hamon, président d'ESS France, pour expliquer comment la Fondation de France se mobilise pour soutenir les associations.

RETROUVEZ LA SYNTHÈSE
DES ÉCHANGES



BAROMÈTRE DE LA PHILANTHROPIE 2025 Des philanthropes de plus en plus jeunes

L'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France a publié la nouvelle édition du *Baromètre annuel de la philanthropie*. Cette édition 2025 confirme la croissance du nombre de fondations et fonds de dotation en activité, et l'émergence d'une nouvelle génération de fondateurs. En vingt ans, la part des fondateurs de moins de 35 ans a doublé.

TÉLÉCHARGEZ LE BAROMÈTRE



CONFÉRENCE FONDATION INALCO – FONDATION DE FRANCE

Faire connaître la philanthropie par-delà les cultures et les frontières

La Fondation de France et la Fondation Inalco ont organisé le 2 juillet, dans les locaux de l'Inalco, une conférence éclairante sur la diversité des formes de générosité et de philanthropie dans le monde. Après une introduction par Jean-Noël Robert, professeur émérite au Collège de France (chaire Philologie de la civilisation japonaise), plusieurs experts internationaux ont apporté leurs points de vue sur les tendances philanthropiques en Europe, aux États-Unis et en Asie.



WORLD GIVING REPORT 2025 Les acteurs de l'intérêt général en France expriment leurs inquiétudes

La *Charities Aid Foundation UK* a publié, en partenariat avec la Fondation de France, les deux volets de son étude annuelle. L'objectif est de mesurer la générosité dans 101 pays et d'identifier les grandes préoccupations des acteurs de l'intérêt général dans le monde. Côté français, l'étude relève un pessimisme dominant : seuls 21 % des acteurs interrogés se déclarent optimistes sur l'avenir du secteur en France, contre 66 % au niveau mondial.



À Vinzieux (Ardèche), les associations Yes We Camp et InSite, soutenues par la Fondation de France, ont organisé en juillet 2025 un grand chantier participatif afin de créer un nouvel espace convivial pour les habitants du territoire.

Une nouvelle année d'engagement

« Fondation de toutes les causes, la Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général pour apporter des réponses efficaces et durables aux grands défis contemporains. Cela nécessite une connaissance fine des enjeux et des besoins, mais aussi un suivi précis et une évaluation de nos actions afin de mesurer leur impact et d'adapter notre stratégie en conséquence. »

Alexandre Giraud, directeur de l'Action philanthropique

« Convaincus de la force de l'action collective, nous favorisons les coopérations pour renforcer notre impact. Les neuf collectifs d'action initiés par la Fondation de France sont désormais lancés. Ils réunissent fondations abritées et non abritées, experts bénévoles, acteurs associatifs et personnes concernées pour répondre à des objectifs prioritaires identifiés dans chacune des grandes causes. »

Bénédicte Fossard, directrice déléguée à l'Action philanthropique

« Tout au long de l'année dans le cadre de la Fabrique philanthropique, nous avons organisé plus d'une cinquantaine de rendez-vous à destination des fondations abritées. Qu'il s'agisse de rencontres, d'ateliers ou de formations, ces événements favorisent les échanges, le partage d'expériences et la création de synergies. »

Claire Broussal, responsable Relations fondations abritées

« La générosité et les défis de l'intérêt général n'ont pas de frontières. C'est pourquoi nous sommes engagés depuis plus de 25 ans pour accompagner les philanthropes à travers le monde et faciliter les dons transnationaux. L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts qui ont permis de renforcer l'engagement international de la Fondation de France. »

Frédéric Théret, directeur Marketing et Développement

« Dans chaque opération d'urgence menée par la Fondation de France, nous conjugons proximité avec les acteurs de terrain, flexibilité des interventions et engagement dans la durée. Cette approche concertée nous permet d'agir au plus près des besoins des populations, en particulier des plus vulnérables. »

Karine Meaux, responsable du pôle Urgences



S'engager en connaissance de cause(s)

Fondation de toutes les causes, la Fondation de France agit depuis plus de 50 ans dans tous les domaines de l'intérêt général. Pour apporter des réponses efficaces et durables aux grands défis contemporains comme l'accroissement des inégalités, la transition écologique, l'accès aux soins, la multiplication des catastrophes naturelles, la polarisation de la société... elle a structuré sa nouvelle stratégie d'action autour de 9 grandes causes.

6 fondations régionales pour agir au plus près des besoins

Pour agir efficacement dans ces différents domaines d'intervention, des enjeux prioritaires ont été identifiés. Ce qui nécessite une connaissance fine des enjeux et des besoins, des acteurs en présence, des dispositifs existants...

La Fondation de France produit et diffuse des analyses et études sur de nombreux sujets sur lesquels elle intervient, comme l'étude sur les solitudes, réalisée chaque année depuis 15 ans par l'Observatoire Philanthropie & Société.

La Fondation de France s'appuie également sur ses

6 fondations régionales qui agissent en proximité pour appréhender au mieux les besoins spécifiques des territoires et apporter des réponses adaptées.

En 2025, la Fondation de France a également engagé une démarche structurée pour suivre et évaluer les actions menées afin de mesurer son impact et d'adapter sa stratégie en conséquence. Cette démarche vise à garantir une mise en œuvre efficace de ses missions sociales en agissant véritablement en connaissance de cause(s).

 Solidarités et vulnérabilités

 Santé et recherche médicale

 Enfance, jeunesse et éducation

 Climat et biodiversité

 Culture et savoirs

 Numérique citoyen et responsable

 Urgences et prévention des catastrophes

 Dynamiques territoriales

 Droits humains et justice sociale



L'association CREA Mont-Blanc, soutenue par la Fondation de France, a pour mission d'explorer l'impact du changement climatique sur la biodiversité en montagne et de partager les connaissances.

FOCUS

ÉTUDE SOLITUDES 2024

« Le temps des solitudes : les fragilités relationnelles à l'épreuve des temporalités »

En France, l'isolement relationnel ne cesse d'augmenter et concerne 12% des Français de plus de 15 ans. C'est l'un des constats de l'édition 2024 de l'étude annuelle sur les solitudes en France, présentée le 22 janvier 2025 à la veille de la Journée mondiale des solitudes. Réalisée par la Fondation de France en partenariat avec le Cerlis, Audencia et le Crédoc, cette étude explore l'évolution des phénomènes d'isolement et de solitude dans le temps et au cours des cycles de vie.



TÉLÉCHARGEZ LA SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE



REPENSER L'ORIENTATION SCOLAIRE

Une étude du collectif Nouvelles générations

L'orientation scolaire joue un rôle déterminant dans la trajectoire des jeunes et figure parmi les principaux facteurs d'inégalités. Le collectif d'action Nouvelles générations de la Fondation de France a réalisé en 2025 une étude et une cartographie des acteurs. Parmi les constats mis en évidence : les freins dans l'orientation liés au genre, au milieu social et au territoire.

DÉCOUVREZ LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE



Faire le bilan des programmes

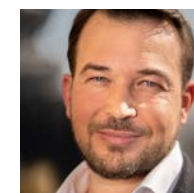
La Fondation de France réalise des bilans de ses anciens programmes d'action afin d'en tirer des enseignements pertinents pour l'évolution de sa stratégie. En 2025 par exemple, un important travail de bilan a été réalisé sur le programme « Habitat », lancé en 2002 pour favoriser l'accès au logement des plus vulnérables, rénover l'habitat précaire, promouvoir de nouvelles formes d'habitat plus inclusives et écologiques... Clôturé fin 2025, ce programme a permis de soutenir en 20 ans près de 3 000 initiatives, tant au niveau local que national. Son action se poursuit désormais dans le cadre de plusieurs collectifs d'action, comme Lien social et Transition écologique juste.

Témoignage Marie Weiller,

cheffe de projet Suivi et Évaluation à la Fondation de France

« La démarche de suivi et d'évaluation des actions menées par la Fondation de France a pris une nouvelle dimension en 2025. L'objectif est de produire de véritables récits d'impact. En partant des enjeux et besoins identifiés dans chaque domaine d'intervention et des actions mises en œuvre par la Fondation de France pour y répondre, il s'agit de mesurer les impacts directs et indirects de ces actions. »

Le point de vue de...



Alexandre Giraud, directeur de l'Action philanthropique de la Fondation de France

« Notre nouvelle stratégie des missions sociales a continué à se structurer en 2025, avec un souci constant d'agir de manière transformative. Cela implique d'adopter une approche transversale qui tient compte des liens entre les grandes causes et favorise l'implication de tous. Sur les enjeux environnementaux par exemple, nous agissons à la croisée de l'écologie, de la justice sociale et de l'économie, avec la conviction qu'on

ne pourra relever le défi de la transition écologique qu'en encourageant l'émergence d'une société plus sobre et plus juste socialement. Notre approche collective s'est également renforcée durant l'année, avec la création de nombreuses synergies au sein du réseau Fondation de France et, plus largement, du secteur philanthropique. Cette mutualisation des idées et des moyens est indispensable pour renforcer notre impact, mais aussi pour mieux soutenir les associations dans le contexte de crise de financement qu'elles traversent aujourd'hui. »

Dans le cadre de l'UNOC en juin 2025, accueil d'un groupe scolaire sur le voilier *La Bonita* de l'association Expédition Med, soutenue par la Fondation de France.



S'engager en jouant « collectifs »

Pour favoriser la coopération et la construction de programmes d'action communs, la Fondation de France a initié, dans le cadre de la Fabrique philanthropique, une nouvelle manière d'agir ensemble : les collectifs d'action.

800 initiatives soutenues par les collectifs d'action en 2025

Réunissant fondations abritées et non abritées, experts bénévoles, acteurs associatifs et personnes concernées, ils permettent la mise en commun des idées et des moyens pour répondre à des objectifs prioritaires identifiés dans chacune des grandes causes.

Les neuf collectifs d'action sont mis en œuvre progressivement depuis 2023 : en 2025, près de 800 projets ont été soutenus pour 55,8 millions d'euros. Neuf nouvelles fondations abritées et une fondation non abritée ont également rejoint cette dynamique. Parmi elles, trois sont impliquées dans plusieurs collectifs.

De plus en plus d'initiatives collectives se développent :
 • En 2025 par exemple, le collectif Transition écologique juste a lancé, aux côtés de six autres fonds et fondations, l'Appel des fonds et fondations pour l'Océan.

• La Fondation de France et la Fondation Anyama ont également lancé une coalition inédite pour protéger les forêts françaises (voir focus page 21).

Dans le cadre des collectifs d'action, des coalitions spécialisées peuvent aussi se former pour travailler sur des enjeux spécifiques. C'est le cas par exemple de la Coalition Petite Enfance au sein du collectif Nouvelles générations. Réunissant la Fondation Mustela, la Fondation Groupe LBP AM et la Fondation de France, cette coalition a pour objectif de contribuer à réduire les inégalités dès le plus jeune âge. « Nous avons souhaité rejoindre la Coalition Petite Enfance pour mettre en commun nos connaissances, nos compétences et nos moyens au service de projets qui aideront concrètement les enfants et les familles les plus fragiles », explique Cécile Jouenne-Lanne, déléguée générale de la Fondation Groupe LBP AM.



FOCUS

Appel des fonds et fondations pour l'Océan

En 2025, proclamée « Année de la Mer » par le gouvernement français, s'est tenue à Nice la 3^e Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC). Une occasion dont la philanthropie s'est saisie pour renforcer son action en faveur de la protection des littoraux, des mers et des océans, aujourd'hui dangereusement menacés par les effets du changement climatique, les pollutions, la surpêche ou encore l'artificialisation des côtes. Le collectif d'action Transition écologique juste et six autres fonds et fondations ont lancé l'Appel des fonds et fondations pour l'Océan. L'objectif : créer un vaste élan collectif pour préserver les ressources en eau, protéger la biodiversité littorale et marine, lutter contre les perturbations de l'environnement marin, développer des pratiques de pêche durable...

Coalition des fonds et fondations pour les forêts françaises

En réponse à la situation alarmante des forêts françaises, la Fondation de France et la Fondation Anyama ont lancé une coalition inédite en avril 2025. Son objectif : protéger les espaces forestiers, essentiels pour la vie sur terre et qui sont en danger (dépérissement accéléré des arbres, chute de la biodiversité, gestion industrielle inadaptée et destructrice...).

La Coalition des fonds et fondations pour les forêts françaises rassemble à ce jour 24 fonds et fondations autour d'un programme d'action commun, élaboré sur la base des préconisations d'associations spécialistes du terrain.



Des dynamiques collectives européennes

La Fondation de France est engagée au niveau européen dans plusieurs réseaux comme le *Network of European Foundations (NEF)*, *Ariadne* ou encore *Philea (Philanthropy Europe Association)* qui réunit près de 9 000 fondations européennes. Elle a notamment participé au Philea Forum 2025 qui s'est tenu du 2 au 5 juin à Lisbonne sur le thème « Pouvoir et égalité : un acte d'équilibre ». Au sein du réseau NEF, la Fondation de France a également rejoint en 2025 le *European Artificial Intelligence & Society Fund* pour agir avec d'autres fondations européennes en faveur d'un usage responsable de l'intelligence artificielle, au service de l'intérêt général et des besoins sociaux.

Le point de vue de...



Bénédicte Fossard, directrice déléguée à l'Action philanthropique de la Fondation de France

« En 2025, nous avons poursuivi la transition des programmes vers les collectifs d'action. En parallèle des initiatives soutenues par les collectifs, près d'un millier de projets suivis dans le cadre des anciens programmes ont été accompagnés. Nous avons également mené plusieurs travaux de capitalisation, notamment sur les programmes "Prisons", "Habitat" et "Aide sociale à l'enfance",

afin d'en tirer des apprentissages et de les intégrer à notre nouvelle stratégie. La dynamique avec les fondations abritées est enclenchée dans les neuf collectifs d'action. En 2026, nous allons nous consacrer à leur animation, à l'accueil de nouveaux fonds et fondations, qui sont de plus en plus nombreux à manifester leur intérêt, mais aussi à la communication pour mieux valoriser les actions menées. Nous développons également les synergies inter-collectifs pour répondre à des enjeux de plus en plus imbriqués. »



Lors d'un atelier de travail collectif durant la Journée des Fondateurs le 18 juin à l'Orangerie d'Auteuil.

Développer les synergies et la vitalité du réseau

Favoriser les échanges et la coopération pour agir plus efficacement et durablement dans tous les domaines de l'intérêt général, tels sont les fondements de la Fabrique philanthropique, initiée et animée par la Fondation de France depuis deux ans. En 2025, plus d'une cinquantaine de rendez-vous ont rythmé la vie de ce réseau riche et vivant, tourné vers l'action collective.

Un programme varié de journées, d'échanges entre pairs et d'ateliers thématiques a été proposé tout au long de l'année aux fondations abritées et à tous les acteurs qui prennent part à la vie du réseau. L'objectif : susciter la réflexion, encourager le partage d'expériences et de bonnes pratiques et inciter à la coopération.

Les événements proposés au cours de l'année s'articulent autour des trois grands axes de la Fabrique philanthropique :

- « **Agir ensemble** », pour croiser les regards, partager les expériences et favoriser les coopérations ;
- « **Nourrir la réflexion** », pour prendre de la hauteur face à un monde en pleine mutation ;
- « **Enrichir ses compétences** », pour accompagner l'action des fondateurs au quotidien.



CONTACT DEVIENT LA REVUE DE LA FABRIQUE PHILANTHROPIQUE

Le magazine trimestriel **Contact** a été repensé et enrichi en 2025 pour mieux rendre compte de la dynamique d'action collective dans le cadre de la Fabrique philanthropique.

Des rencontres au service de toutes les causes

Des rencontres thématiques sont organisées afin d'aborder toutes les grandes causes, d'en explorer les enjeux et d'identifier des leviers d'action concrets. Cette année, plusieurs thématiques ont été mises à l'honneur : santé mentale, prévention des crises et des catastrophes, lien social, aide sociale à l'enfance, égalité femmes-hommes...

Des rencontres pour réfléchir aux stratégies d'action

Des rencontres et des formations sont également proposées sur des sujets tels que le changement systémique, la levée de fonds ou le suivi de projet. Face à la crise de financement actuelle qui fragilise le secteur associatif, une rencontre a par exemple permis de faire le point sur les difficultés des associations et de présenter les dispositifs existants pour les accompagner plus efficacement.

FOCUS

Première rencontre des fondations créées par des entreprises

La Fondation de France a lancé en mars 2025 une première rencontre dédiée aux 200 fondations abritées créées par des entreprises. L'objectif de cette journée : partager les bonnes pratiques, enrichir les compétences et favoriser les synergies entre participants. 75 responsables de fondations ont répondu présent.



Les fondations familiales et de particuliers à l'honneur

C'est dans le cadre intimiste et chargé d'histoire de la Maison de Victor Hugo, située à Paris, que s'est tenue le 17 novembre une rencontre spécialement dédiée aux fondations familiales ou créées par des particuliers. Une cinquantaine de fondatrices et de fondateurs ont partagé un moment privilégié en présence d'Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France. Les participants ont pu faire connaissance et croiser leurs regards lors d'ateliers thématiques sur les questions « comment faire de la philanthropie une aventure familiale ? » et « comment construire des liens de confiance avec les associations ? ».

Témoignage Ghislaine et Pascal Givon, fondateurs de la Fondation Callaine

« *Après la création de notre fondation, nous avons suivi les formations de la Fondation de France, essentielles pour appréhender pleinement les enjeux des dons et maximiser leur impact, et participé à des webinaires et événements portés par d'autres fondations. Ces échanges ont été très enrichissants. Ils nous ont permis de découvrir des projets associatifs hors de notre champ d'action mais aussi de collaborer sur des sujets complémentaires, renforçant ainsi notre efficacité collective.* »

Le point de vue de...



Claire Broussal, responsable Relations fondations abritées à la Fondation de France

« *Chaque type de fondation, familiale, d'entreprise ou créée par une institution d'enseignement supérieur, rencontre des problématiques spécifiques. Pour mieux les accompagner, nous avons enrichi le cycle de rencontres en créant des événements dédiés, comme la première rencontre consacrée aux fondations d'entreprise ou une soirée spéciale réservée aux fondations familiales et de particuliers. Si la Journée des Fondateurs reste le grand moment phare qui fédère la communauté de philanthropes, l'ensemble du programme permet tout au long de l'année de rassembler les fondations et d'encourager la coopération.* »

Vue aérienne de l'île de Hong Kong où les bureaux de la Fondation de France Asia sont implantés.



S'engager par-delà les frontières

Parce que les grands défis de l'intérêt général n'ont pas de frontières, la Fondation de France propose depuis 25 ans un accompagnement unique pour encourager la générosité internationale, « *Cross-border philanthropy* ».

L'année 2025 a été ponctuée par de nouvelles avancées qui facilitent les dons transnationaux : création de Fondation de France UK, développement de nouveaux partenariats avec l'Asie, 25^e anniversaire de *Friends of Fondation de France* aux États-Unis... Autant de temps forts qui permettent à la Fondation de France et à ses partenaires internationaux d'accompagner les philanthropes à travers le monde et de faciliter les dons vers des organisations françaises en provenance de plus de 20 pays.

Autre fait marquant : le réseau européen TGE, dont la Fondation de France est membre fondateur, est devenu *Giving Europe*. En confiant sa coordination à la fédération d'organisations européennes Philea, qui rassemble près de 9 000 fondations, le réseau change de dimension pour mieux développer la philanthropie à l'échelle du continent. L'objectif : peser auprès des institutions européennes pour lever les barrières fiscales et administratives qui pèsent sur les dons transfrontaliers, dont le coût total est estimé à plus de 90 millions d'euros par an.

Témoignage Professeure Bana Jabri, directrice générale de l'Institut Imagine, membre du réseau « *Cross-border philanthropy* »

« Grâce à la Fondation de France, notre présence à l'international dans le cadre de notre stratégie de mécénat a connu une ampleur remarquable, des collaborations prestigieuses menées avec exigence et couronnées de succès. Elles renforcent durablement le développement philanthropique de l'Institut Imagine au-delà de l'Hexagone. »

En 2025, la Fondation de France a également renforcé son ancrage en Asie. En mai, la deuxième édition de « *A Night for Philanthropy* » à Hong Kong a illustré la vitalité des échanges entre la France et le continent asiatique. Cet événement a mis à l'honneur des institutions françaises de premier plan (les Fondations Gautier Capuçon et Chaillot – Théâtre national de la Danse, l'Inalco et le Centre des monuments nationaux), et a favorisé des rencontres déterminantes avec des acteurs philanthropiques asiatiques. Cette dynamique s'étend également au Japon, avec l'annonce en novembre 2025 du projet de création d'une structure dédiée.

FOCUS

Fondation de France UK : l'engagement britannique se concrétise

La création de Fondation de France UK, qui a obtenu début 2026 son agrément auprès de la *Charity Commission*, a permis de franchir une nouvelle étape dans le développement de *Cross-border philanthropy*. Désormais opérationnelle, cette structure de droit britannique facilite la collecte auprès de mécènes et favorise la coopération bilatérale entre le Royaume-Uni et la France. Ce bureau a pour mission de repérer et de soutenir des projets innovants portés conjointement par des associations des deux pays, renforçant ainsi l'impact des actions dans tous les domaines de l'intérêt général.



Friends of Fondation de France : 25 ans de générosité transatlantique

Depuis un quart de siècle, *Friends of Fondation de France* favorise la générosité entre la France et les États-Unis. Cette organisation américaine permet aux donateurs outre-Atlantique de soutenir des projets français d'intérêt général tout en bénéficiant du cadre fiscal américain. Pour célébrer cet anniversaire, deux événements ont été organisés successivement à Paris et à New York. Rassemblant mécènes, experts et institutions de premier plan, ils ont mis en lumière la collaboration entre les deux pays qui a déjà permis le soutien de plus de 300 initiatives en faveur de la santé, de la culture, de l'éducation, des solidarités et des urgences.

Le point de vue de...



Frédéric Théret, directeur Marketing et Développement de la Fondation de France

« Avec l'intuition que les associations françaises n'étaient pas assez présentes auprès des philanthropes internationaux, la Fondation de France initiait il y a quelques années un cycle de webinaires intitulé : « Osez l'international ! ». Depuis, nous assistons à une forte croissance de la philanthropie transfrontalière qui représente désormais une part importante

dans le financement des instituts de recherche, grandes écoles ou institutions culturelles françaises. Face aux complexités fiscales et juridiques inhérentes aux dons provenant de l'étranger, la Fondation de France a bâti, patiemment, un réseau unique de partenaires locaux de confiance. Aujourd'hui, ce réseau permet non seulement de faciliter la générosité internationale, mais aussi de mettre en avant la richesse et les savoir-faire des associations et institutions de notre pays. »

S'engager dans l'urgence et dans la durée

Face à la multiplication des crises et catastrophes naturelles en France comme à l'international, la Fondation de France conjugue son action à tous les temps, à la fois pour répondre aux urgences et pour construire des solutions durables.

Faire face à l'urgence

325 actions soutenues dans le cadre des opérations d'urgence en 2025

En cas de crise ou de catastrophe, la Fondation de France se mobilise dans les plus brefs délais pour répondre aux besoins essentiels, en priorité ceux des personnes les plus vulnérables. Pour mener ses actions, elle s'appuie sur des associations ancrées localement. Son intervention s'inscrit dans la durée (en moyenne trois ans) afin d'accompagner la reconstruction et de contribuer à la relance économique et agricole, ainsi qu'au rétablissement de conditions de vie normales. Les fondations abritées sont pleinement associées à chaque étape, de la collecte à l'identification et au soutien des projets jusqu'aux missions de terrain. L'objectif : conjuguer expertises, réseaux et moyens pour agir plus efficacement.

Développer la prévention et la préparation

79 actions soutenues dans le cadre du collectif Crises et Catastrophes en 2025

Cyclones, incendies, inondations... Sous l'effet du dérèglement climatique, ces phénomènes extrêmes sont de plus en plus fréquents. C'est pourquoi il est essentiel de développer la prévention et la

préparation. La Fondation de France met en œuvre cette approche préventive avec le collectif d'action Crises et Catastrophes qui favorise la coopération entre tous les acteurs autour de 3 objectifs prioritaires : renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de prévention, de préparation et de réponse aux crises, protéger les populations et préserver les écosystèmes.

Pour cela, elle soutient notamment des initiatives pour améliorer la connaissance des risques et des facteurs de vulnérabilité sur les territoires exposés et diffuser largement des outils de sensibilisation à destination des acteurs locaux comme aux habitants. Par exemple, les « Bricobus » de l'Association nationale des compagnons bâtisseurs vont à la rencontre des habitants des zones exposées pour adapter les logements et les lieux de vie aux risques.

La Fondation de France organise régulièrement des temps d'échange pour favoriser le partage d'expériences et la mutualisation de bonnes pratiques entre associations afin de leur permettre de mieux anticiper et d'adapter leurs modes d'intervention.

Depuis le début de l'invasion russe en 2022, plusieurs millions de familles ukrainiennes ont quitté leur foyer, et parfois leur pays, afin de fuir les zones de conflit.

FOCUS

L'Agence française de développement et la Fondation de France renforcent leur coopération

Le 8 septembre 2025, l'Agence française de développement (AFD) et la Fondation de France ont signé une 3^e convention prolongeant leur partenariat engagé en 2018. Pour la période 2025-2028, la coopération visera en priorité à faciliter les liens entre financeurs et associations au niveau local, à renforcer la prévention et la culture du risque dans les territoires et à soutenir durablement les organisations de la société civile.



Solidarité Mayotte : un an d'actions

Depuis le passage dévastateur du cyclone Chido sur l'archipel de Mayotte le 14 décembre 2024, la Fondation de France est mobilisée aux côtés des associations et structures locales afin de venir en aide aux habitants, en particulier les plus vulnérables. L'appel à dons lancé dès le lendemain de la catastrophe a permis de collecter 44,4 millions d'euros. Un an plus tard, 19 millions ont déjà été consacrés au soutien de 238 initiatives sur tout le territoire mahorais.

Dans les premiers mois suivant le passage du cyclone, la priorité a été de répondre aux besoins de première nécessité : mise à l'abri, aide alimentaire, accès à l'eau potable et aux soins, accompagnement psychosocial. Aujourd'hui, l'enjeu est de consolider ces actions, avec une attention particulière portée aux enfants, aux jeunes et aux femmes.

Les priorités sont désormais de renforcer l'autonomie alimentaire et sécuriser l'accès à l'eau, favoriser l'accès aux soins et apporter un soutien psychologique, soutenir l'éducation et la reprise des activités culturelles et sportives, et accompagner la reconstruction et la relance économique. Il s'agit notamment d'apporter aux habitants un appui technique dans la reconstruction des logements et de réhabiliter des lieux de vie communautaires. Enfin, l'enjeu environnemental est majeur, avec la restauration des écosystèmes naturels, fortement endommagés par le passage du cyclone.

Le point de vue de...



Karine Meaux, responsable du pôle Urgences de la Fondation de France

« Quelle que soit la nature des opérations d'urgence, notre action repose sur des principes constants. D'abord la **proximité** : en France comme à l'international, la Fondation de France s'appuie sur des organisations implantées localement qui connaissent les réalités et les besoins des populations, en particulier des plus vulnérables. La **flexibilité** est tout aussi

*essentielle : il faut s'adapter rapidement aux contextes locaux, simplifier les démarches et tisser des relations de confiance avec les partenaires. Enfin, nous agissons **sur le long terme** pour reconstruire de manière durable avec les populations concernées. Cette approche repose sur une coordination étroite sur le terrain avec les associations, les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'État afin de répondre de manière concertée et efficace aux problématiques d'urgence et de relèvement des territoires. »*

Notre organisation

Le comité exécutif 2025 – De gauche à droite : Sabine Lenglet, directrice de la Communication et de l'Information, Frédéric Théret, directeur Marketing et Développement, Lazare Mariller, directeur des Ressources humaines, Axelle Davezac, directrice générale, Olivier Neumann, directeur financier, Loïc Lavoué, directeur des Systèmes d'information, Alexandre Giraud, directeur de l'Action philanthropique.



Gouvernance

Le Conseil d'administration, pilote de la stratégie et garant de la qualité du fonctionnement

Le Conseil d'administration définit la stratégie de la Fondation de France et en contrôle la mise en œuvre. Il vote le budget et les programmes d'action, il approuve les comptes, contrôle la gestion et veille au respect du cadre légal et réglementaire. Les mandats des membres du Conseil d'administration sont d'une durée de quatre ans, renouvelables une fois.

Le président du Conseil d'administration, bénévole, comme tous les administrateurs, est élu par le Conseil d'administration pour un mandat d'une année, renouvelable trois fois. Il nomme le directeur général qui, avec le Comité exécutif et les équipes opérationnelles, propose la stratégie et les plans d'action et en pilote la bonne exécution, après approbation par le Conseil d'administration.

Des comités au cœur d'une gestion rigoureuse

La Fondation de France a mis en place un dispositif de contrôle interne rigoureux. Cinq comités, dont les membres sont tous bénévoles, assurent le contrôle des activités menées : comité financier, comité d'audit et des risques, comité des libéralités, comité de suivi des fondations abritées, comité des rémunérations.

Une utilisation des dons transparente

Les donateurs, les testateurs et les fondateurs peuvent affecter leurs dons à une ou plusieurs causes. La Fondation de France respecte scrupuleusement leurs volontés et leur rend compte des actions menées (site Internet, réseaux sociaux, newsletters, courriers). Par exemple, les opérations d'urgence font l'objet de bilans réguliers, accessibles en ligne et adressés aux donateurs concernés. Chaque année, la Fondation de France réalise et publie le présent rapport annuel et le rapport financier qui dressent le bilan global de son activité.

Des contrôles externes réguliers

La sincérité et la transparence des comptes annuels sont certifiées chaque année par un commissaire aux comptes. Par ailleurs, la Fondation de France est soumise à plusieurs contrôles externes généraux (Cour des comptes, IGAS). La Cour des comptes s'assure également de la qualité de gestion de la Fondation de France à l'occasion d'opérations de grande ampleur, comme les urgences, la reconstruction de Notre-Dame... Enfin, depuis 2015, la Fondation de France bénéficie du label IDEAS, Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Ce label atteste les bonnes pratiques mises en œuvre en matière de gouvernance, de gestion financière et de suivi des actions.

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Pierre Sellal*
Ambassadeur de France

VICE-PRÉSIDENT

René Ricol*
Président de Ricol-Lasteyrie & Associés

TRÉSORIER

Yves Perrier*
Président du Conseil d'administration du Groupe Edmond de Rothschild

MEMBRES

Bruno Angles
Président de Polytechnique Insights

Michel Anrijs
Adjoint au sous-directeur des professions sociales, de l'emploi et des territoires Ministère des Affaires sociales

Marie-Caroline Beer
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche Ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Jean Beunardeau
Président du Conseil d'Administration de HSBC Continental Europe

Bruno Chetaille
Ancien président-directeur général de Médiamétrie

Pierre Chevalier
Directeur juridique et fiscal du Groupe Caisse des Dépôts

Frédéric Donnedieu de Vabres
Avocat associé du Cabinet Arsene Taxand et président de la Fondation Arsene

* Membres du Bureau.

Marianne Leblanc Laugier*

Présidente de section à l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable placée auprès des ministres en charge des transports et mobilités, de l'habitat et l'aménagement, du climat et de l'énergie

Léa Morgant

Cheffe de la Mission du Mécénat, Secrétariat général Ministère de la Culture

Maxime Pech de Pluvinel

Directeur de la communication Groupe BPCE

Bertrand Peyret

Secrétaire général adjoint de la Banque de France

Anne Pointet

Directrice de l'Engagement d'Entreprise. Membre du comité exécutif de BNP Paribas

Jean-François Sagaut*

Notaire, président de SAS Thibierge Notaires

Dominique Soyer*

Président de la Fondation territoriale des lumières

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

Christian de Boisdeffre

Administrateur général des finances publiques Ministère de l'Économie et des Finances

Marine Fabre

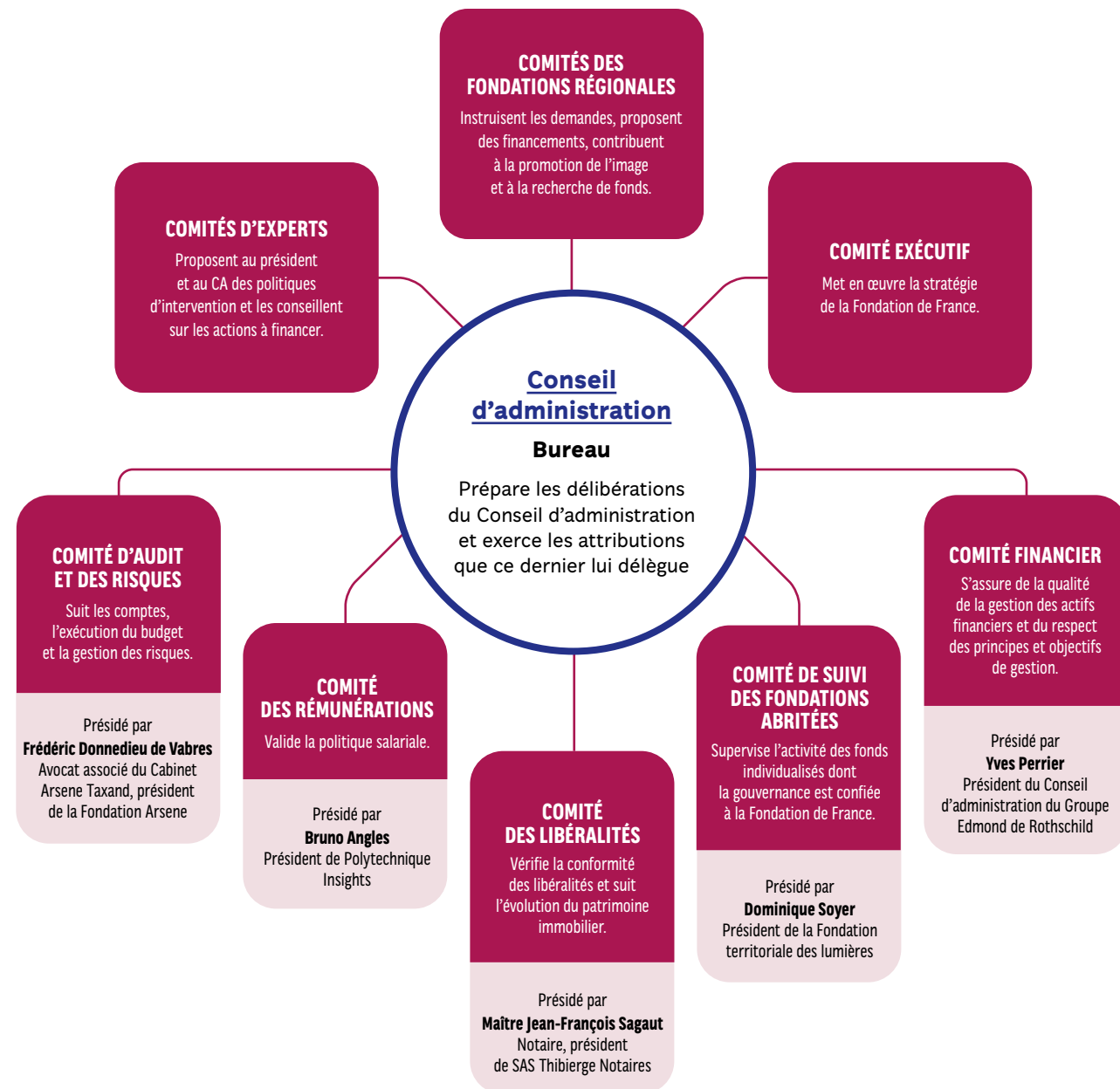
Cheffe du Bureau des associations et fondations Ministère de l'Intérieur



Marianne Leblanc Laugier,
Présidente de section,
Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

« Désignée pour représenter le Ministère de la Transition écologique au sein du Conseil d'administration de la Fondation depuis décembre 2023, je siège également au Bureau de la Fondation sur proposition de son président depuis janvier 2025. Je tiens à souligner l'excellence du travail accompli par les équipes de la Fondation de France : rigueur et responsabilité dans la gestion financière d'un dispositif complexe, lié à la délégation confiée par près d'un millier de fondations abritées, la collecte et la recherche de fonds, leur placement financier alliant prudence et performance. Participer à la gouvernance de cette structure, c'est être attentif à la qualité de l'organisation qui préside à la conduite de l'action philanthropique, à son développement, à la capacité de réponse à l'urgence (le cyclone Chido à Mayotte en est l'exemple avec près de 40 millions d'euros collectés en quelques jours seulement) comme aux enjeux majeurs : la recherche médicale, l'épanouissement de la jeunesse, l'accès à la culture ou encore la transition juste. Je suis sensible à l'intelligence des partenariats noués pour conjuguer les efforts au service de ces grandes causes dans le cadre de collectifs d'action, en particulier au cœur des territoires. Et puis je mesure l'ampleur des travaux à poursuivre pour répondre aux besoins exprimés par le monde associatif à l'œuvre, et pour évaluer l'impact des actions menées. »

Des comités au cœur d'une gestion rigoureuse



Comités d'experts

COMITÉ RECHERCHE CANCER

Vahid Asnafi

Professeur des universités – praticien hospitalier, chef de service du laboratoire onco-hématologie et directeur de l'équipe « lymphopoïèse normale et pathologique » de l'Institut Necker-Enfants Malades, UMR INSERM 1151, Paris

COMITÉ CULTURE ET CRÉATION

Rachid Ouramdane

Chorégraphe et danseur, directeur de Chaillot – Théâtre national de la danse

COMITÉ INVENTER DEMAIN

Jean-Marie Bergère

Ancien délégué général d'Astrees (Association travail emploi Europe société), ancien directeur général de l'Agence régionale de développement du Limousin, membre du bureau de la 27^e région

COMITÉ RECHERCHE MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Geneviève Derumeaux

Directrice de l'équipe « Sénescence, métabolisme et maladies cardiovasculaires » à l'IMRB (Inserm-UPEC, U955). Cheffe du service de physiologie et du service d'exploration fonctionnelle du Centre hospitalier universitaire Henri Mondor

COMITÉ RECHERCHE MALADIES DE L'ŒIL

Marc Labetoulle

Professeur des universités – praticien hospitalier, chef de service ophtalmologie au CHU Bicêtre, UMR 1184, CEA/UPS, Paris

COMITÉ RECHERCHE MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Erwan Bezard

Directeur de recherche, directeur de l'Institut des maladies neurodégénératives et responsable de l'équipe « Physiopathologie des syndromes parkinsoniens », Bordeaux

COMITÉ RECHERCHE MALADIES PSYCHIATRIQUES

Philip Gorwood

Professeur des universités – praticien hospitalier, psychiatre, chef de service à l'hôpital Sainte-Anne, directeur de l'équipe « Vulnérabilité aux troubles psychiatriques et addictifs », Inserm U894, Paris

COMITÉ SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

Ronan Garlantezec

Professeur des universités – praticien hospitalier, université de Rennes/CHU Rennes. Responsable de l'équipe « Épidémiologie et science de l'exposition en santé-environnement » [Elixir], laboratoire IRSET, Rennes

COMITÉ SOLIDARITÉ ANTILLES

Jacques Desproges

Fondateur et ancien président du bureau d'études Terra SA, administrateur de l'association Convergence France

COMITÉ SOLIDARITÉ ARMÉNIE

Taline Papazian

Docteure en sciences politiques, auteure de plusieurs publications, notamment *L'Arménie à l'épreuve du feu. Forger l'État à travers la guerre*, Paris, Karthala, 2016

COMITÉ SOLIDARITÉ HAÏTI

Élisabeth Dahan

Diplomate française, ex-directrice des relations internationales au Conseil économique social et environnemental (CESE), ex-ambassadrice de France au Sri Lanka et aux Maldives

COMITÉ SOLIDARITÉ MAYOTTE

Dominique Boyer

Ancien inspecteur de l'Éducation nationale à Saint-Martin, ancien inspecteur pour l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

COMITÉ SOLIDARITÉ LIBAN

Élisabeth Longuenesse

Ex-directrice du Département des études contemporaines de l'Institut français du Proche-Orient

COMITÉ SOLIDARITÉ MAROC

Bruno Joubert

Diplomate français, ex-conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, ex-ambassadeur de France près le Saint-Siège et au Maroc. Ex-conseiller diplomatique chargé de l'Afrique à la présidence de la République

COMITÉ SOLIDARITÉ PAS-DE-CALAIS

Hervé Knecht

Président du comité de bénévoles de la Fondation de France – Région Nord

COMITÉ SOLIDARITÉ TURQUIE/SYRIE

Christine Robichon

Diplomate française (Maghreb, Moyen-Orient, Afrique), officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, administratrice de la Fondation de la Croix-Rouge française

COMITÉ SOLIDARITÉ UKRAINE

Michel Maietta

Fondateur et directeur du IARAN (Inter-Agency Research and Analysis Network), enseignant à Paris-Saclay et à Futuribles International

COMITÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Agnès Bonnaud

Maîtresse de conférences de géographie Université Lumière Lyon L.E.R (laboratoire d'études rurales), coordinatrice du Master « Gestion des territoires et développement local », responsable du parcours de Master « Développement rural », co-responsable du parcours « Aménagement et développement de la licence 3 de géographie »

GRAND PRIX DE LA RECHERCHE MÉDICALE FONDATION DE FRANCE/JEAN VALADE

Félix Rey

Professeur de classe exceptionnelle, Académicien des sciences, responsable du département de virologie structurale, Institut Pasteur, Paris

Rapport financier simplifié 2025

En deux ans, le montant des ressources consacrées par la Fondation de France aux missions sociales a progressé de plus de 50 %.



Yves Perrier, trésorier

Face à des défis toujours plus nombreux à relever, tant sur le plan social, écologique que géopolitique, la philanthropie a un rôle essentiel à jouer pour contribuer à construire un monde plus apaisé, solidaire et durable. En 2025, la Fondation de France et les 974 fondations qu'elle abrite ont une nouvelle fois renforcé leurs actions au service de toutes les causes d'intérêt général : **453 millions d'euros (contre 372 millions en 2024) ont été consacrés à la mise en œuvre de 13 000 projets d'intérêt général.** Sur deux ans, le montant des soutiens accordés par la fondation a progressé de plus de 50 %, notamment pour aider les associations à faire face à la crise de financement qui les affecte. Les fondations abritées ont engagé 58 millions de plus qu'en 2024 en faveur des causes qu'elles soutiennent.

En 2025, **les donateurs ont renouvelé leur confiance à la Fondation de France : les dons, legs, donations et assurances-vie ont augmenté de 11 % par rapport à 2024.** Et 39 nouvelles fondations abritées ont rejoint le réseau.

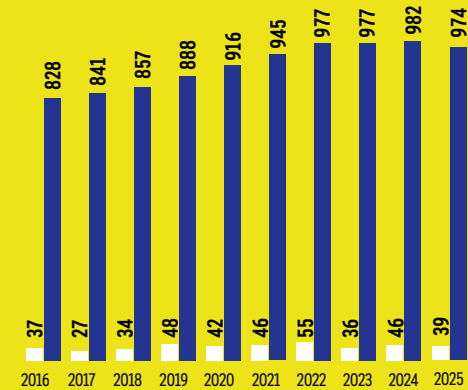
La Fondation de France a pu ainsi maintenir un niveau d'activité croissant, à la fois pour répondre aux urgences et construire des solutions structurantes dans la durée. Dans le cadre de l'opération Solidarité Mayotte par exemple, près de la moitié des montants collectés (soit 20 millions d'euros) ont été engagés en un an pour soutenir des associations locales qui viennent en aide aux populations les plus vulnérables et accompagnent une reconstruction durable du territoire mahorais.

91 % des ressources collectées ont été consacrées aux missions sociales de la Fondation de France. Un niveau exceptionnel, identique à celui de 2024, qui témoigne d'une gestion rigoureuse et d'une maîtrise des frais liés à la collecte et aux fonctions supports. Par ailleurs, le montant des revenus du patrimoine, représentant plus de 80 millions d'euros en 2025, couvre plus d'une fois et demie les frais de gestion et vient donc abonder les missions sociales.

Ce bilan solide s'accompagne également d'un **fort investissement dans le plan de transformation lié à la nouvelle stratégie de la Fondation de France.** Des avancées majeures ont eu lieu en 2025, notamment le changement du système d'information ainsi que le démarrage du grand projet d'adaptation du siège social de la fondation pour mieux incarner son ambition de philanthropie collective.

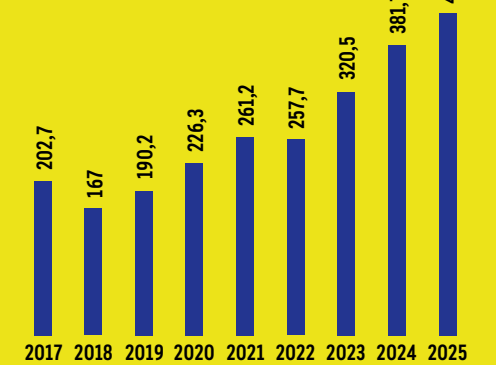
En conclusion, Il faut souligner l'engagement exceptionnel des donateurs, des bénévoles ainsi que des collaborateurs de la Fondation de France qui font de cette institution un outil puissant au service de l'intérêt général.

Évolution du nombre de fondations



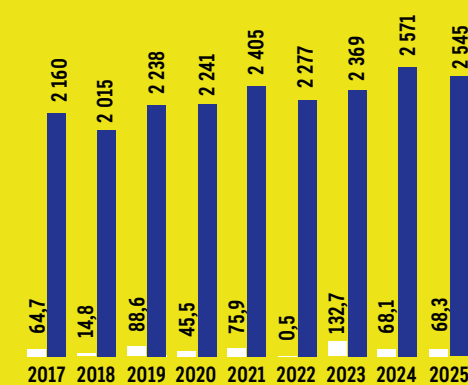
■ Nombre de fonds et fondations créés
■ Nombre de fonds et fondations en fin d'année

Évolution des dons, legs et donations* (en millions d'euros)



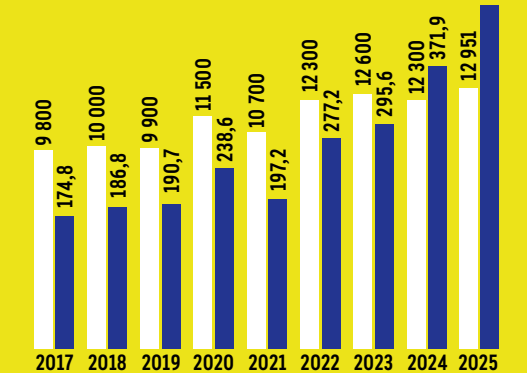
* Y compris les ressources portées à la dotation.

Total des actifs financiers et revenus



■ Revenus nets de provision
■ Actifs financiers au 31 décembre

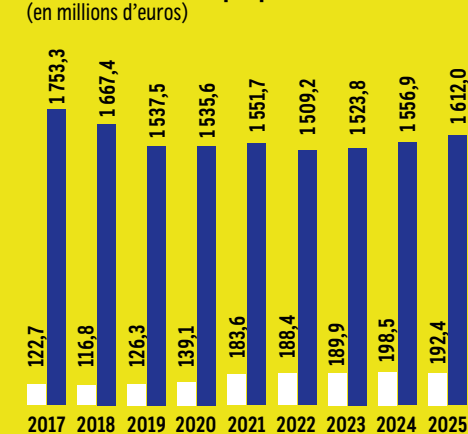
Total des missions sociales* (en millions d'euros)



■ Nombre de soutiens accordés
■ Missions sociales

* Montant y compris les urgences.

Montant des fonds propres (en millions d'euros)



■ Fonds propres de la Fondation de France
■ Fonds propres des fondations abritées

Retrouvez l'intégralité du rapport financier 2025 de la Fondation de France sur fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel



Olivier Neumann,
directeur financier

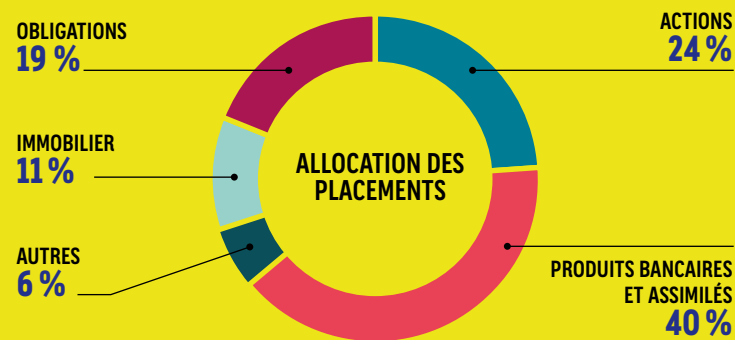
En 2025, la Fondation de France a une nouvelle fois renforcé son engagement pour répondre aux grands enjeux contemporains et soutenir les acteurs associatifs touchés par une crise de financement structurelle. Grâce à la grande générosité des donateurs, à l'implication des bénévoles et à une gestion financière rigoureuse, elle a poursuivi de manière active le déploiement de son projet stratégique fondé sur la force de l'action collective. Cette dynamique va être consolidée en 2026, notamment dans le cadre des neuf collectifs d'action désormais opérationnels, avec pour objectif d'amplifier l'impact de la Fondation de France dans tous les domaines de l'intérêt général.

BILAN 2025

Le bilan synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation de France, y compris ceux des 974 fondations qu'elle abrite.

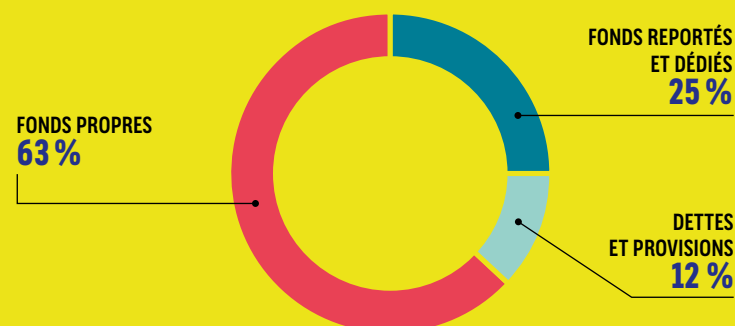
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

Les actifs du bilan de la Fondation de France et des fondations abritées sont constitués à hauteur de 86 % par des actifs financiers. Ces actifs financiers sont composés de placements diversifiés : actions, obligations, produits bancaires et titres non cotés essentiellement des pays de l'OCDE. La Fondation de France a choisi une stratégie de placement qui conjugue prudence et efficacité. L'ensemble du portefeuille respecte des critères extrafinanciers ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).



RÉPARTITION DES PASSIFS

La solidité et la qualité du bilan de la Fondation de France et des fondations abritées se caractérisent par le fait que les fonds propres représentent 63 % du bilan total. L'essentiel de ces fonds propres a pour contrepartie des actifs financiers disponibles. Les fonds dédiés sont constitués de la partie des ressources dédiées par les donateurs et les testateurs à des programmes d'intervention de la Fondation de France ou à des fondations abritées et qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pas encore été employés. Les fonds reportés correspondent aux legs, assurances-vie et donations temporaires d'usufruit acceptés par la Fondation de France et les fondations abritées mais non encore encaissés. La dette fournisseurs est principalement constituée des prix, bourses et subventions accordés et en attente de versement.

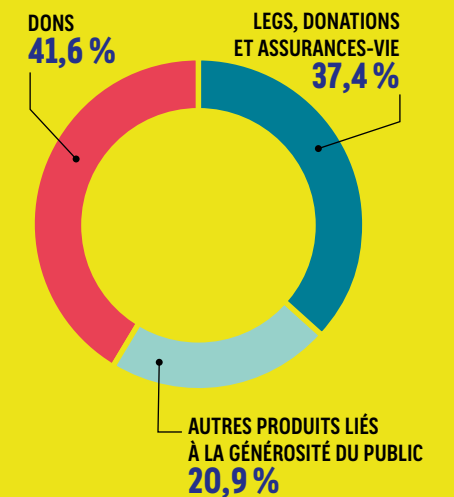


COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat regroupe les ressources et les emplois des ressources de l'exercice selon leur destination, conformément aux pratiques sectorielles.

RÉPARTITION DES RESSOURCES

- **Les dons s'élèvent à 223 M€**, contre 257 M€ en 2024. Ils représentent 41 % des ressources 2025 de la Fondation de France. L'année 2024 avait été marquée par l'opération d'urgence « Solidarité Mayotte » à hauteur de 40 M€.
- **Les encaissements de legs, donations et assurances-vie**, y compris les ressources portées à la dotation, **s'élèvent à 200,8 M€**, en hausse de 76,0 M€ par rapport à 2024. L'année 2025 a bénéficié de la réalisation d'une donation d'un montant exceptionnel de 116,7 M€, tandis que 2024 avait bénéficié d'une donation exceptionnelle de 40,0 M€.
- **Les autres produits liés à la générosité du public**, hors consommation de fonds propres consommables, **s'élèvent à 112,2 M€**. Ils correspondent principalement aux revenus du patrimoine financier et immobilier.



UTILISATION DES RESSOURCES

- **Les missions sociales** se sont élevées à **453 M€** (372 M€ en 2024), soit **91 % de l'emploi des ressources** : 315 M€ pour les actions mises en œuvre par des fondations abritées, 126 M€ pour les actions réalisées dans le cadre des programmes de la Fondation de France (dont 29 M€ pour les urgences) et 12 M€ de reversement aux organismes désignés dans le cadre des activités transnationales. La progression de la mission sociale a été soutenue principalement par les fondations abritées avec une augmentation de leurs actions de 59 M€. Les actions des programmes de la Fondation de France ont progressé de 14 M€ hors opérations d'urgence.
- **Les frais de recherche de fonds** s'établissent à **14 M€**, en hausse de 1,9 M€ par rapport à 2024. Ils comprennent les frais de réalisation des campagnes d'appels à dons, les coûts de traitement des dons et de réalisation des legs, ainsi que les personnels directement affectés à ces actions.
- **Les frais de fonctionnement** à hauteur de **29 M€** sont en hausse de 4,1 M€ par rapport à 2024. Ces frais intègrent les frais informatiques, les frais de communication institutionnelle et les frais généraux et de personnel nécessaires au fonctionnement de la Fondation de France et des fondations abritées.






L'année 2025 a été impactée par l'enregistrement d'un amortissement exceptionnel de 5,5 M€ lié à la restructuration de l'immeuble du 40 avenue Hoche.

L'évolution des frais de recherche de fonds et de fonctionnement a été contenue par rapport à la progression des missions sociales.

À télécharger sur
www.fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel



Fondation de France
Siège social
40, avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
fondationdefrance.org

Suivez-nous sur   



La Fondation de France bénéficie du label IDEAS, qui atteste le respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité de l'action.

Photo de couverture : L'association Lames de Joie, soutenue par la Fondation Rand abritée par la Fondation de France, fournit des lames de course en carbone aux enfants amputés des membres inférieurs afin de leur permettre de reprendre une pratique sportive.

**Fondation
de
France**

**La Fondation
de toutes les causes**

Conception et réalisation : **CONFLUENCE** – Textes : Fondation de France – Crédits photos : Raf-athlon Sports DR (couverture) – Mathieu Farcy (p. 2 et 4) – M. Magnin (p. 4) – Lucien Lung (p. 4, 11, 12, 17, 22 et 28) – Sabine Lenglet (p. 6 et 7) – Aurore_tp (p. 8) – Louis Gaucherand (p. 8) – Anne-Sophie Nival (p. 9 et 20) – Ferrante Ferranti (p. 10) – Juliette Bauvils (p. 10) – Cyril Marcilhacy (p. 11 et 21) – Aportéed'elles (p. 13) – Agathe Waechter (p. 16) – Corentin Fohlen (p. 17) – M. Labelle (p. 17) – Justine Peilley (p. 18) – Peter Parks/AFP (p. 24) – Marcos Bevilacqua (p. 25) – Motionette L.L.C. (p. 25) – Angelos Tzortzinis/AFP (p. 26) – Gemopay (p. 27).

Ce document est imprimé par l'imprimerie Prenant, sur un papier Arctique volume mat certifié FSC®, dont l'ensemble des fibres proviennent de forêts gérées de manière responsable. Des encres végétales élaborées sur la base de matières premières renouvelables ont été utilisées.

